

<http://pierrealainmillet.fr/PLUS-JAMAIS-CA-Agir-fort-et-vite>



# **"PLUS JAMAIS ÇA !" Agir fort et vite dans la ville de Vaulx-en-Velin, dans la Métropole !**



- Vie politique -  
Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2023

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

Après le drame de l'incendie meurtrier de Vaulx-en-Velin, il y a eu [le temps de l'émotion](#), le temps du partage et de la solidarité, avec notamment le travail de relogement organisé par la ville de Vaulx-en-Velin avec la métropole et les bailleurs.

Mais il faut engager en ce début d'année le temps de l'action pour que ce drame ne se reproduise pas, à Vaulx-en-Velin ou dans d'autres villes.

C'est le sens de la déclaration publiée par les élus communistes de la métropole de Lyon ce lundi 2 janvier. Les médias se concentrent sur le point de deal qui pourrissait depuis des années l'allée de l'incendie. L'enquête pour l'instant n'a pas conduit à dénoncer un incendie volontaire, et la présence de ce point de deal ne fait qu'illustrer la dégradation urbaine et sociale de cette copropriété qui faisait d'ailleurs l'objet d'un plan de sauvegarde en discussion depuis des années.

Il faut bien sûr interroger les politiques publiques contre les trafics de stupéfiants. On ne réduira pas les trafics sans réduire la consommation, donc sans une politique de santé publique beaucoup plus forte. On ne les réduira pas non plus sans couper le trafic de sa base sociale de quartier, ce qui suppose de multiplier les efforts de prévention, de réinsertion, de protection des plus jeunes.

Et on ne peut se contenter de faire tomber des réseaux qui sont remplacés immédiatement. Il faut aussi reconquérir les allées appropriées par les trafics, et pour dire les choses clairement, en expulser les dealers pour en redonner la jouissance aux habitants.

Mais cet enjeu des points de deals n'épuise pas le défi auquel le drame de Vaulx-en-Velin nous confronte. Car ce drame aurait pu se produire dans une allée sans point de deal !

C'est pourquoi il faut interroger l'action publique en regard des situations d'urgence. Pourquoi un plan de sauvegarde ne s'est pas transformé en action concrète au bout de 6 ans ? Une situation dégradée devrait conduire non seulement à plus d'action publique, ce que porte la "politique de la ville", mais aussi plus d'efficacité, plus de rapidité pour faire face aux urgences, ne pas laisser le pire s'imposer dans la vie des habitants.

Les élus communistes sont déterminés à contribuer à un sursaut public avec toutes les forces politiques républicaines. Oui, il faut agir fort et vite !

**LETTRE OUVERTE À**  
**[-] Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République**  
**[-] Madame Élisabeth BORNE, Première Ministre**  
**[-] Monsieur Olivier KLEIN, Ministre Délégué chargé de l'Habitat et de la Ville**

"PLUS JAMAIS ÇA !"

Agir fort et vite dans la ville de Vaulx-en-Velin, dans la Métropole !

L'incendie meurtrier survenu la nuit de jeudi 14 au vendredi 15 décembre dernier, dans la ville de Vaulx-en-Velin, doit

## **"PLUS JAMAIS ÇA !" Agir fort et vite dans la ville de Vaulx-en-Velin, dans la Métropole !**

---

éveiller les consciences mais surtout doit conduire à des décisions nouvelles pour agir vite. Le jeu de la démocratie immobilière comme les conditions de mise en œuvre des politiques publiques prennent trop de temps, les habitants ne peuvent plus attendre.

Entre les décisions prises et l'action, nous sommes dans l'inaction alors qu'il y a urgence. Des remèdes urgents doivent être mis en œuvre face à des défaillances en chaîne.

Les copropriétés dégradées ne peuvent être gérées par des administrateurs préoccupés d'abord par leurs marges, parfois peu scrupuleux pour faire les travaux. Nous devons aller au plus vite vers un nouveau cadre juridique où le droit au logement puisse prendre le pas sur le droit de la copropriété. Face à des syndicats inactifs, tantôt incompetents pour les habitants, il faut la création nationale d'un syndicat public, où l'État, les métropoles, les élus locaux et les syndicats pourront agir, agir vite pour faire face à l'urgence et protéger les biens et les personnes.

Nos copropriétés dégradées sont l'antichambre de la rue. Refusons cette fatalité.

Dans nos villes, beaucoup de propriétaires avec de faibles revenus, de faibles retraites ont des difficultés à engager des travaux car ils n'ont plus les moyens.

Le logement privé est parfois plus dégradé que le logement social. Il faut changer la loi, alléger les démarches pour une prise en compte effective des urgences.

De même qu'il n'est pas acceptable que des propriétaires peu scrupuleux s'enrichissent en louant des logements non rénovés, dangereux, conduisant à des logements en suroccupation pour un profit maximum sur la misère de familles qui ne trouvent pas de solutions dans le logement social.

Un logement est un droit fondamental qui ne peut accepter l'habitat indigne de ces copropriétés dégradées.

Des solutions existent :

- [-] Le financement 100 % TTC des travaux d'urgence et de sécurité pour tous les propriétaires modestes avec obligation de travaux.
- [-] La création d'un syndicat public capable d'assurer la gestion de toutes les copropriétés en plan de sauvegarde, l'encadrement des syndicats privés avec des contrôles réguliers notamment dans les quartiers prioritaires, la saisine devant les tribunaux compétents de toute défaillance de syndicat.
- [-] Une requalification des copropriétés dégradées en intérêt national comme celle du quartier Pissevin à Nîmes, ce sont de nombreuses copropriétés de la ville de Vaulx-en-Velin et de notre métropole qui doivent pouvoir en bénéficier.
- [-] Le rachat des logements par l'État pour les copropriétaires défaillants en leur proposant des solutions dignes, car ce sont les économies d'une vie qu'ils ont mis dans leur logement pour avoir un logement à leur retraite.
- [-] La possibilité de la saisie par l'État de tous les logements loués par des marchands de sommeil ne s'inscrivant pas dans les plans de sauvegarde, pour privilégier les propriétaires occupants.
- [-] Le déblocage immédiat de fonds pour la rénovation à la hauteur des besoins de toutes les copropriétés dégradées.

L'État se doit de réagir, des solutions existent, il faut faire vite. Tous nos quartiers sont gangrenés par ces situations, la ville de Vaulx-en-Velin a besoin de décisions pour se relever vite, de nombreux quartiers ont besoin d'un signal fort pour affirmer qu'ils ne seront pas les prochains dans le drame.

## **"PLUS JAMAIS ÇA !" Agir fort et vite dans la ville de Vaulx-en-Velin, dans la Métropole !**

---

Nous ne doutons pas que lors que votre réunion, le 16 janvier prochain, vous saurez entendre nos solutions.

- [-] Ange VIDAL, Élu communiste (Vaulx-en-Velin)
- [-] Eric Bellot, Maire communiste (Neuville-sur-Saône)
- [-] Michèle PICARD, Maire communiste (Vénissieux)
- [-] Christiane CHARNAY, Présidente de l'ADECR du Rhône
- [-] Pierre-Alain MILLET, Président du groupe Communiste et républicain à la Métropole
- [-] Marie-Christine BURRICAND, Conseillère métropolitaine, Responsable nationale PCF aux quartiers populaires
- [-] Raphaël DEBÛ, Conseiller métropolitain, Secrétaire départemental PCF
- [-] Thierry ARGANT, Élu communiste (Décines-Charpieu)
- [-] Danielle BOURGEAT, Élu communiste (Saint-Fons)
- [-] Véronique CHIAVAZZA, Élu communiste (Neuville-sur-Saône)
- [-] Christian COMBIER, Élu communiste (Rillieux-la-Pape)
- [-] Aline GUITARD, Élu communiste (Lyon 4)
- [-] Cyril HAULAND-GRONNEBERG, Élu communiste (Villeurbanne)
- [-] Boris MIACHON-DEBARD, Élu communiste (Lyon 7)
- [-] Stéphanie VELLA, Élu communiste (Bron)